

Olympiade 2017/2020 - Compte rendu de la réunion du Comité Directeur du 08 février 2020

ORDRE DU JOUR :

- Point financier
- Championnats de Normandie salle
- Calendrier extérieur - Organisation
- Réaction à l'enquête « Pédophilie dans le sport, l'omerta » :
- Préparation de l'AG du CTNTA 2020
- Questions Diverses

Prochain Comité Directeur :
Le 04 juillet 2020 à 14h00
à Hérouville st Clair



PRESENTS : GUINGOUAIN, Patricia BUREAU, Chantal AUMERSIER, Jean François GIRAUD, Maureen LEBOUTEILLER, Robert BLOT, Hervé BOISGONTIER, Thomas BOISGONTIER, Ludovic BOUET, Hugues CHRETIEN, , Sylviane LAURENCE, Jean Pierre MARC, Gérard LEGOUPIE, Jean Marie BAVENT, Laurence BOURGET, Josiane GIBERT, Christophe CARRANO, Sylvère GARNIER Gérard LEVAVASSEUR,

ABSENTS EXCUSÉS : Daniel BRUGERON, , Agnès LARGILLET, Isabelle GUERY-KALISZCZAK, . Elisabeth GHIRARDI

ABSENTS NON EXCUSÉS : Eloïse LEPLONGEON , Romain GIROUILLE, Valérie GALL, Patrice CHARLET



Point financier

A la date du 08/02/2020 la trésorerie actuelle du CRNTA est de 55000€ (au 31/12/2019 elle était de 69000€) .

Les cotisations licences pour 2019/2020 sont de 77980€ (77197€ en 2018/2019)

La subvention CNDS est de 10500€ (1500€ en 2018)

Les conventions avec les clubs, suite à l'intervention de l'ETR, se montent à 13600€ pour 2019 (11000€ en 2018)

Le trésorier propose que les tarifs des licences (la part régionale) soient reconduits pour la prochaine saison et que le fond évènementiel qui n'avait pu être voté l'an dernier, soit créé afin d'aider les organisateurs normands de manifestations nationales. Le montant serait de 1€ par licence ce qui représenterait environ 4300€. Ce fond représentant un compte spécial uniquement et spécifiquement affecté à cette aide aux clubs organisateurs de manifestations nationales comme cela avait été présenté lors de la dernière AG du CRNTA.

Vote : Unanimité des votants. Ce point sera présenté à l'AG lors du vote des cotisations 2020-2021.



Championnats de Normandie salle

Les championnats de Normandie sont gérés par le CRNTA aussi bien au niveau des inscriptions que du greffe et des résultats (délégué technique). La commission sportive gère cette organisation en temps réel. La liste des qualifiés et des inscrits est mise sur le site. Les mises à jour ne peuvent être effectuées que lorsque les résultats des concours sont parvenus. Par ailleurs, les nombreux desistements, souvent de dernière minute, provoquent des modifications qu'il n'est pas possible d'anticiper.

L'organisateur du championnat reçoit un package complet pour l'organisation. A ce jour le montant des inscriptions lui est reversé en totalité par le Comité Régional.

Afin d'atténuer les frais du Comité Régional (PCRA-Délégué technique- médailles, gestion des inscriptions) et en application de ce qui se fait déjà pour les DRE qui bénéficient des mêmes services il est proposé, pour la prochaine saison :

- Sur la somme perçue de l'inscription : 75% serait versée à l'organisateur et 25% au Comité.

Vote : Unanimité moins 1 abstention.

Ce point sera noté dans le cahier des charges des Championnats de Normandie en salle 2020/2021



Calendrier extérieur

Le calendrier des compétitions régionales (championnats de Normandie) pour la prochaine olympiade est revu de façon à ce qu'il y ait un championnat régional par département et par an.

Saison	Salle A	Salle J	Nature	3D	Campagne	TAE	Beursault
2020-2021	CD 14	CD 27	CD 50	CD 61	CD 76	CRNTA	CD 14
2021-2022	CD 27	CD 50	CD 61	CD 76	CD 14	CRNTA	CD 27
2022-2023	CD 50	CD 61	CD 76	CD 14	CD 27	CRNTA	CD 50
2023-2024	CD 61	CD 76	CD 14	CD 27	CD 50	CRNTA	CD 61
2024-2025	CD 76	CD 14	CD 27	CD 50	CD 61	CRNTA	CD 76

Ce tableau est voté à l'unanimité et sera mis aussi dans le Règlement Intérieur du Comité Régional de Normandie de Tir à l'Arc.

Une question est posée sur l'intérêt de faire un championnat « Interdept » et un championnat « Interclub » ?

L'interdept a perdu l'esprit de ses origines : C'était un championnat ludique qui avait lieu le jour du championnat de France salle adultes pour les archers qui ne pouvaient prétendre au Championnat de France. L'interdept représente aussi un coût non négligeable pour les Comités Départementaux et les équipes alignées sont le plus souvent composées des « elites » du département.

Après un long échange de pour et de contre 2 votes sont effectués :

- Pour la prochaine saison on teste le championnat interclub qui sera organisé la veille du championnat régional jeune salle et sera sélectif pour les adultes et pas de possibilité d'inscrire une équipe jeune.

Vote : Approbation à l'unanimité

- Pour le championnat Interdept on revient aux origines. Il sera organisé le jour du championnat de France salle « adulte » et sa formule sera la même qu'aujourd'hui. Si cela ne fonctionne pas on annulera ce championnat pour les années suivantes.

Vote Unanimité moins 5 abstentions



« Pédophilie dans le sport, l'omerta »

Le comité régional se doit de réfléchir et voir comment protéger, aider ses archers ses entraîneurs, ses clubs ...

Plusieurs propositions :

1 : Au niveau structurel

- Demander aux encadrants (président de club, entraîneurs, bénévoles en contact avec les jeunes) un extrait de casier judiciaire. C'est un premier niveau qui ne garantit pas mais représente aussi une prise de conscience. Cela n'exonère pas, en cas de doute ou de suspicion, de demander aux autorités qui en ont l'autorisation (gendarmerie, police, DRJSCS) de consulter le fichier FIJAIS (fichier des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes)
- Avoir un référent régional

2 : La formation ou l'information

- Elle pourrait se faire en faisant intervenir des spécialistes comme l'association « le colosse aux pieds d'argile », ou la gendarmerie qui, dans chaque département, a une cellule pour intervenir

sur ce type de problème. Cette information pourrait se faire soit au niveau des départements soit au niveau du comité régional pour les présidents de clubs.

- La formation des entraîneurs : Le comité a demandé à notre CTR d'inclure à la formation des futurs entraîneurs et aussi en formation continue un module spécifique sur ce sujet.

3 : L'écoute

- Il est important d'écouter et de prendre en compte la parole des enfants, adultes, parents tout en se gardant des rumeurs.

La FFTA a mis en place une adresse mail à laquelle les victimes , les témoins peuvent toujours faire appel : prevention-protection@ffta.fr

Le comité régional va mettre en place une adresse mail dès que le(la) référent(e) sera nommé(e).

Avis unanime du comité : Oui il faut se protéger, Oui il faut un référent régional , Oui on met une adresse mail en place, Oui on forme et informe.



Préparation de l'AG du CRNTA 2020

Lecture des différentes modifications au niveau statuts et règlement intérieurs :

- Statuts : Introduction de la possibilité de vote électronique lors des AG électives des années olympiques.
- Art 10.1 : Le comité propose de réduire le nombre de membre au niveau du comité de direction. 20 au lieu de 25. Les présidents de Comités Départementaux, non élus, seraient cooptés avec voix délibérative.

Vote : Approbation à l'unanimité

- Règlement intérieur : Un certain nombre de modifications sont proposées en conformité avec les nouveaux statuts et la modification de répartition des championnats de Normandie.

Le CODIR donne son approbation

Les statuts et le Règlement intérieur seront mis au vote de l'AG du 8 mars. Ils sont envoyés aux Présidents de clubs afin qu'ils en prennent connaissance.

Pour être en phase avec l'AG de la FFTA (12/12/20) l'AG du CRNTA se déroulera le samedi 21 novembre 2020 à 14h à Herouville St Clair, salle de la Fonderie.



Questions diverses

1 : A quelle date sera disponible le bulletin d'inscription des équipes DRE ?

La Commission sportive va mettre en ligne les documents d'inscription. Le coût de l'inscription est inchangé 160€ par équipe et la date limite est le 31 Mars 2020

2 : G. Legoupil : dans le cahier des charges pour le championnat régional salle les blasons utilisés ne sont pas en phase avec le règlement sportif et arbitrage.

La commission sportive modifiera le règlement pour la prochaine saison afin de respecter le règlement sportif.

3 : H. Chrétien : Dans le règlement du championnat régional par équipes de club : Les phases finales sont différentes de ce qui se déroulent dans les CD .

La commission sportive va se caler sur les Comités Départementaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h30.

La prochaine réunion du Comité Directeur se tiendra le 04 juillet 2020 à Hérouville à 14 heures.